

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2018

Le onze décembre deux mil dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme ALLARD, Mr FEUGIER, Mme DABADIE, adjoints,
Mr CAVAGNE, Mme BIT, Mr METZLAFF, Mmes ROLLAND, TROUILLET, BELLE,
Mrs RETUREAU, FUSTIER, Mme GAILLIARD.

Etaient absents :

Mrs LEDUC, LIROT, MANOUVRIER, Mme FOMBARON.

Pouvoirs (2) :

Mr MANOUVRIER Jean-Louis → Mr FUSTIER Alain
Mme FOMBARON Cécile → Mme DABADIE Marie-Jeanne

Secrétaire de séance : Mr RETUREAU Gilles

Date de la Convocation : 04 Décembre 2018

I/ Suspension du repos dominical / Dimanches 2019 : Avis du Conseil Municipal

Des commerces étant implantés sur notre Commune, le Maire sollicite l'avis du conseil municipal concernant l'ouverture en 2019 des dimanches suivants de 9H00 à 19h30, à savoir :

- Dimanche 01 Décembre
- Dimanche 08 Décembre
- Dimanche 15 Décembre
- Dimanche 22 Décembre
- Dimanche 29 Décembre

Voté à l'unanimité.

II / Exercice 2018 – Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits inscrits au cours de l'année 2018 Commune.

Considérant la nécessité de continuer les opérations d'investissement dès le début de l'année 2019, autorisation est donnée à Mr le Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits inscrits au cours de l'exercice 2018 soit :

Chapitre 21 : 20 425,00€

Chapitre 23 : 522 774,41€

Voté à l'unanimité.

III/ TARIFS 2019

Mme FREI présente le tableau des subventions qui a été élaboré en commission et propose une augmentation de 5€ sur le tarif des concessions de cimetière par rapport aux tarifs 2018.

Voté à l'unanimité

IV TARIFS 2019 SALLE MULTI-ACTIVITES

Mme FREI présente également les nouveaux tarifs concernant la salle multi-activités qui seront applicables à compter du 01 Octobre 2019.

Suite à l'interrogation de plusieurs élus, la salle ne sera pas louée aux extérieurs et il n'y a pas de distinction de chauffage au niveau des tarifs présentés.

Le Maire informe l'assemblée que les tarifs et les modalités de location seront revues en 2020.

Voté à l'unanimité.

VI/ SEDI – RD32 entre voie SNCF et Rue des Lavandes / Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité et lignes France Télécom

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux sur la Route Départementale 32 entre la Voie SNCF et la Rue des Lavandes, il conviendrait de procéder à l'enfouissement des lignes électriques et des lignes France Télécom. La contribution prévisionnelle de la commune serait de

- 35 762,00€ pour l'enfouissement des lignes de distribution publique d'électricité,
- 12 194,00€ pour l'enfouissement des lignes France Télécom.

Voté à l'unanimité.

VII/ MODIFICATION DU REGLEMENT DES COLOMBARIUMS COMMUNAUX

Une modification du règlement des colombariums communaux est apportée. En effet, la contenance des urnes ne sera plus précisée car elle diffère selon les monuments.

Voté à l'unanimité.

VII/ TRAVAUX MURS INTERIEURS DU CIMETIERE 3 / Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Les travaux de réfection des murs intérieurs des cimetières 1 et 2 étant achevés, il conviendrait de réaliser les murs intérieurs du cimetière 3.

L'estimation des travaux s'élevant à 17 503€, le Maire propose de solliciter auprès du Conseil Départemental l'attribution d'une subvention, celle-ci pouvant atteindre 25% du montant total soit 4 375€.

Voté à l'unanimité.

VIII LOYER DU LOCAL ADMR / Demande de gratuité

Mme FREI informe l'assemblée du courrier de l'ADMR en date du 05 novembre 2018 sollicitant la gratuité du loyer concernant le local occupé à la cure.

Le loyer annuel s'élevant à 2130,96€, une compensation de 2 200,00€ est versée sous la forme d'une subvention.

De plus, la pièce occupée précédemment par une profession libérale a été mise à disposition gratuitement à l'association.

Mr METZLAFF rappelle que l'ADMR est une association d'utilité publique et que les subventions versées par les communes membres sont très utiles au fonctionnement de leur association. De plus, la gratuité des loyers serait plus équitable par rapport à d'autres associations qui occupent également des locaux communaux.

Mme FREI propose que tous les maires des quatre communes adhérentes se rencontrent pour définir ensemble le montant des subventions à octroyer à cette association.

Le Maire informe des modalités de gestion des ADMR environnantes.

Mrs METZLAFF et MANOUVRIER ne pouvant participer au vote en tant que président et vice-président de l'association, le Conseil Municipal, décide la gratuité des loyers à compter du 01 Janvier 2019 par **3 abstentions, 12 pour et 0 contre.**

INFORMATIONS DIVERSES

Projection des travaux 2019 :

Bâtiments :

- Réfection des murs intérieurs du 3^{ème} cimetière,
- Réfection des peintures et des panneaux du couloir principal de l'école
- Mise en place de stores extérieurs (protection solaire des deux classes côté petite cour)
- Transformation du garage de la mairie en local d'archives

Voirie et réseaux :

- Réalisation d'une piste le long de la RD32,
- Installation d'un feu tricolore au carrefour de la rue des lavandes et de la RD32
- Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques entre la rue des lavandes et PN54.

Stade :

- Etude d'aménagement de l'aire de jeux côté stade,
- Etude pour la création d'un nouveau terrain de tennis au complexe sportif
- Etude hydraulique du puits situé vers le complexe sportif pour arrosage pelouse.

Après questionnement de Mme ROLLAND, les travaux sur la dernière portion du chemin de bel air ne seront pas réalisés en 2019 car le SEDI intervient déjà sur la RD 32 pour l'enfouissement des réseaux électriques et télécom.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme ROLLAND a été interpellée par Mme GARCIA, gérante du SALVERIEN concernant les travaux d'aménagement extérieur de la salle multi-activité. En effet, pendant ces travaux, les places de parking seront restreintes et ils sont très inquiets pour leur activité. Une rencontre sera prévue avec les gérants du Salvérien et des flyers seront distribués à tous les habitants de la Commune.

-Le Maire informe l'assemblée du prochain Conseil Communautaire qui aura lieu ce jeudi 13 décembre. Au cours de ce Conseil sera débattu le dossier GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). La proposition de participation de la commune devrait être pratiquement la même que celle versée auparavant au SIVOM de l'Agglomération

-Un courrier a été déposé en mairie par Mr BARBASSAT, gérant de la Société CristalAnt concernant des problèmes de distribution du courrier. Le Maire rappelle l'article paru dans la presse et informe qu'une motion pour la défense de service public de distribution du courrier de la Poste sera présentée au Conseil Communautaire du 13 décembre.

-Compteurs LINKY : 5 copies de courriers ont été déposés à ce jour en mairie par des habitants opposés au changement de compteur.

-Mme DABADIE informe l'assemblée qu'à la prochaine rentrée scolaire, une fermeture de classe a été annoncée par le nouvel inspecteur d'Académie de la circonscription, 32 élèves devant partir au collège.

-Remerciements d'Audrey et Mikaël BRUNET lors de leur mariage.

DATE PREVISIONNELLE DES PROCHAINS CONSEILS

- 05 Février 2019
- 26 Mars 2019

La séance est levée à 21H45mn

Le secrétaire de séance,
Gilles RETUREAU,



Le Maire,
Michel GENTIT,



